



Genève, le 3 décembre 2018

## Communiqué de presse

### Une présidente au conseil d'administration de l'Hospice général

**Le nouveau conseil d'administration de l'Hospice général est entré en fonction le 1<sup>er</sup> décembre 2018. Augmenté à 14 membres, il accueille désormais une représentation de chaque parti du Grand conseil. Une femme le préside pour la première fois de son histoire.**

L'arrêté du Conseil d'Etat du 14 novembre 2018 a institué le nouveau conseil d'administration de l'Hospice général qui a pris ses fonctions au 1<sup>er</sup> décembre 2018 pour une période de 5 ans. Il est passé de 9 à 14 membres pour accueillir un membre de chaque parti représenté au Grand Conseil\* et respecte l'équilibre homme/femme (voir composition du CA en annexe). Le nouveau conseil d'administration est également pour la première fois de son histoire présidé par une femme, Anne Héritier Lachat, à qui l'institution souhaite la cordiale bienvenue.

Elle succède à Pierre Martin-Achard qui a présidé le conseil d'administration pendant 12 ans. L'Hospice général saisit cette occasion pour le remercier chaleureusement pour son engagement au service de l'institution et la défense de ses intérêts tout au long de sa présidence.

#### Anne Héritier Lachat

Docteure en droit et avocate, Anne Héritier Lachat a débuté sa carrière au Centre social protestant, elle pratique alors le barreau et enseigne à l'Université de Genève le droit commercial et des sociétés. Elle a ensuite exercé comme Juge suppléante à la Cour de Justice et Juge titulaire au Tribunal de Première instance. De 2000 à 2005, elle sera membre de la COPA (Commission des OPA) et vice-présidente de cette Commission en 2004.

Membre de la Commission fédérale des Banques (CFB) en 2006 puis, en 2010, du Conseil d'administration de la FINMA, Autorité Fédérale de surveillance des marchés financiers qu'elle présidera de 2011 à 2015, Anne Héritier Lachat poursuivra en parallèle sa carrière académique: elle sera professeure titulaire de droit bancaire et financier au Centre de droit bancaire et financier (UNIGE) de 2009 à 2016. Depuis 2016, elle se consacre essentiellement à des activités d'intérêt général, notamment au sein du Conseil de la Fondation Partage (banque alimentaire genevoise).

*\*Depuis le 1er mai 2018, l'adoption de la [Loi sur l'organisation des institutions de droit public \(LOIDP\)](#) a entraîné un remaniement de la [Loi sur l'Hospice général \(LHG\)](#) et de l'organisation du conseil d'administration.*



## **Annexe**

### **Composition du conseil d'administration**

Pour la période du 01. 12. 2018 au 30. 11. 2023

#### **Présidence nommée par le Conseil d'Etat**

- Mme Anne HERITIER LACHAT

#### **Membres désignés par chaque parti représenté au Grand Conseil**

- M. François AMBROSIO (MCG)
- Mme Fabienne BUGNON (Ve)
- Mme Hélène GACHE (PDC)
- M. Jeremy GARDIOL (UDC)
- M. Blaise GEIGER (PLR)
- Mme Julie PERADOTTO (EAG)
- Mme Lydia SCHNEIDER HAUSSER (S)

#### **Membres nommés par le Conseil d'Etat**

- Mme Fabienne FISCHER
- Mme Béatrice GRANGE
- Vacant

#### **Membres représentant les communes genevoises**

- M. Alain CORTHAY
- M. Laurent JIMAJA

#### **Représentant du personnel de l'Hospice général**

- M. Luc SCHILDERMANS

#### **Représentante du département de la cohésion sociale (avec voix consultative)**

- Mme Nadine MUDRY